



## « Les Concessions »

### **Réunion annuelle du réseau ‘Contrats publics dans la globalisation juridique’ et table ronde avec Pierre-Emeric Chabanne, Délégué général de l’Institut de la Gestion déléguée**

Bien connue en droit français, la notion de concession est appréhendée de manière très hétérogène dans d’autres systèmes juridiques. En effet, même si des procédés d’externalisation et de délégation de l’action publique sont connus dans tous les pays, les modèles employés sont extrêmement divers. Au vu de la globalisation juridique qui se manifeste notamment par la circulation des modèles et la participation d’acteurs étrangers dans la mise en œuvre de l’externalisation de l’action publique des administrations nationales, il est indispensable d’identifier et d’analyser les modes de délégation de l’action publique pratiqués dans les différents systèmes juridiques. De plus, dans le cadre de l’Union européenne, un projet de directive imposant des règles de publicité et de mise en concurrence en matière de contrats de concession rend nécessaire l’identification des règles et pratiques en matière de concessions et de modes d’externalisation fonctionnellement équivalents qui sont en vigueur dans les différents États membres, ne serait-ce que pour appréhender le champ d’application et l’impact potentiel de la future directive.

Le réseau « Contrats publics dans la globalisation juridique » piloté par la Chaire MADP, qui mène des recherches comparatives en matière de contrats publics depuis plusieurs années, se consacre donc actuellement au thème des concessions. Lors d’une première réunion dédiée à ce sujet en décembre 2010, les membres du réseau ont d’abord identifié, sur la base d’un questionnaire comparatif, les angles de recherche concernant la notion de concession et les procédures de passation. Cette année, lors de la réunion annuelle du réseau qui s’est tenue à Sciences Po le 7 novembre, les aspects de la vie et de la fin des concessions ainsi que du contentieux et du régime d’illégalité des concessions ont été à l’ordre du jour. Sur la base des rapports nationaux présentés, il a été possible d’identifier des thèmes transversaux qui seront traités de manière comparative en vue de la réalisation d’un nouvel ouvrage du réseau consacré au thème des concessions et dirigé par José-Luis Benavides (Université de Bogotà, Colombie), Bernardo Diniz de Ayala (Uría Menéndez, Lisbonne) et Paul Lignières (Linklaters, Paris). Une table ronde avec Pierre-Emeric Chabanne, délégué général de l’Institut de la Gestion déléguée, consacrée au projet de directive « Concessions » de la Commission européenne, a clôturé la journée.

Outre la préparation de l’ouvrage comparatif sur les concessions, le réseau est heureux de pouvoir annoncer pour l’année 2012 la parution de son nouvel ouvrage « Droit européen des Contrats Publics » ainsi que le lancement de la « Revue Internationale des Contrats Publics ». Pour suivre les activités du réseau « Contrats publics dans la globalisation juridique », rendez-vous sur [www.public-contracts.net](http://www.public-contracts.net).